



**Contrats numériques :
une opportunité pour dynamiser les
investissements directs étrangers au Maroc**

Dr. Saad TAOUSSI

Docteur en droit et sciences administrative

Maroc

Résumé:

Cet article scientifique examine les avantages et les défis liés à l'utilisation des contrats numériques dans le contexte des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc.

Les contrats numériques offrent une gestion efficace des transactions, réduisant les coûts administratifs et les délais de traitement. Ils favorisent la transparence et renforcent la confiance entre les investisseurs étrangers et les acteurs locaux. De plus, la sécurité des contrats numériques, grâce au cryptage des données, réduit les risques de fraude et de manipulation. Ces avantages améliorent l'attrait des IDE au Maroc en simplifiant les processus de négociation et de contractualisation.

En outre, la promotion des accords numériques dans les investissements directs étrangers nécessite une infrastructure technologique solide pour garantir des transactions sécurisées. Il est également crucial de former les acteurs économiques aux avantages et aux modalités des contrats numériques. Des défis juridiques et réglementaires doivent être abordés pour assurer la validité légale des contrats digitales et la protection des parties impliquées.

L'article met en évidence les avantages potentiels des contrats numérisés pour dynamiser les IDE au Maroc, tout en soulignant les défis qui doivent être relevés pour promouvoir leur utilisation généralisée. L'amélioration de l'infrastructure technologique, la sensibilisation et la formation des acteurs économiques, ainsi que l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire adapté, sont autant de mesures essentielles pour maximiser les bénéfices des contrats électroniques dans le contexte des IDE au Maroc.

Mots clés : efficacité, transparence, infrastructure technologique



Introduction

La pandémie de Covid-19 a profondément bouleversé les échanges commerciaux mondiaux, en obligeant les entreprises à repenser leurs modes de fonctionnement et à adopter de nouvelles stratégies pour maintenir leur activité. Dans ce contexte, l'utilisation de contrats numériques est devenue essentielle pour de nombreuses entreprises, offrant un moyen rapide, efficace et sûr de conclure des accords commerciaux sans avoir besoin d'interaction physique.

L'application de contrats électroniques dans les affaires internationales est devenue de plus en plus courante ces dernières années, en réponse à l'augmentation des transactions commerciales en ligne et à l'avènement de la technologie numérique. Ces contrats sont des accords juridiquement contraignants qui sont créés et exécutés en ligne, sans recours à des procédures papier et à des signatures manuscrites. Ils peuvent inclure des éléments tels que des clauses de confidentialité, des conditions de paiement, des obligations de livraison et des dispositions de règlement des différends.

Dans l'ensemble, l'utilisation de ce type des actes est devenue un élément clé de la gestion des échanges commerciaux mondiaux après la pandémie de Covid-19. Les entreprises qui cherchent à rester compétitives sur la scène mondiale devraient envisager d'utiliser des contrats digitaux pour rationaliser leurs opérations, accroître leur efficacité et maintenir leur conformité juridique.

Au cours des dernières années, le Maroc a connu une transition digitale rapide dans différents secteurs de l'économie. Cette transformation a également touché les investissements directs étrangers (IDE), avec une adoption croissante des accords numériques pour faciliter les transactions commerciales entre eux et les partenaires marocains. Les contrats digitaux offrent une alternative pratique et rapide aux processus de contractualisation traditionnels qui nécessitent des déplacements physiques et des rencontres en personne. Cette évolution est particulièrement importante dans un contexte où la pandémie de Covid-19 a accéléré l'adoption de technologies numériques dans de nombreux secteurs économiques. Les accords dématérialisés contribuent à renforcer l'attractivité du Maroc pour les firmes étrangères, en offrant une solution pratique, sécurisée et efficace pour conclure des accords à distance. En somme, la transition vers les contrats numérisés est un élément clé de la modernisation de l'économie marocaine et un facteur important de son développement futur.

Dans le contexte actuel de la mondialisation économique, les investissements directs étrangers (IDE) revêtent une importance cruciale pour les économies nationales, notamment dans les pays en développement tels que le Maroc. Cependant, il est essentiel de souligner que les IDE exigent des procédures contractuelles fiables et sécurisées, qui sont souvent coûteuses en termes de temps et d'argent. Les contrats numériques se présentent comme une opportunité prometteuse pour stimuler les IDE au Maroc. En effet, la question des IDE est



particulièrement pertinente pour les économies émergentes comme le Maroc, et dans ce contexte, les accords numériques peuvent jouer un rôle significatif en simplifiant les processus, favorisant ainsi l'attraction des investissements étrangers.

Une enquête menée par la CNUCED en 2020 a révélé que l'adoption de technologies numériques telles que les contrats électroniques peut renforcer la transparence et la sécurité juridique des transactions commerciales, ce qui, à son tour, peut stimuler les IDE. En outre, une étude réalisée par le cabinet PwC en 2019 a démontré que la numérisation des processus contractuels peut entraîner une réduction des coûts de transaction pouvant aller jusqu'à 80 %, grâce à la simplification et à l'automatisation des procédures. Enfin, une étude menée en 2021 par l'Agence marocaine de Développement des investissements et des Exportations (AMDIE) a identifié la numérisation des processus contractuels comme une priorité visant à attirer les investisseurs étrangers et à améliorer l'efficacité des IDE au Maroc. Il est donc essentiel de comprendre comment les contrats numériques peuvent constituer une opportunité prometteuse pour dynamiser les IDE au Maroc, en offrant des solutions pratiques et efficaces pour les procédures contractuelles.

I. Les atouts des accords numériques pour les investissements directs étrangers au Maroc.

L'utilisation des contrats numériques pour les investissements directs étrangers au Maroc est étroitement liée à l'infrastructure technologique disponible dans le pays. Le Maroc a réalisé d'importants progrès dans ce domaine au cours des dernières années, avec la mise en place de nombreuses initiatives visant à améliorer la connectivité et la numérisation des processus commerciaux.

L'un des avantages clés des contrats numériques pour les investissements directs étrangers au Maroc est la rapidité et l'efficacité de la négociation et de l'exécution des accords. Les contrats numériques permettent aux parties prenantes de collaborer de manière transparente et sécuriser, en réduisant considérablement les délais associés à la négociation et à la signature des documents. Cela peut être bénéfique pour les investisseurs étrangers qui cherchent à conclure des accords commerciaux rapidement et en toute sécurité.

Le Maroc a mis en place une infrastructure technologique relativement avancée, avec un certain nombre d'initiatives visant à améliorer la connectivité et la numérisation des processus commerciaux, ainsi qu'à encourager l'adoption des technologies émergentes. Cela crée un environnement propice aux investissements directs étrangers dans le pays.



a) Rôle des Contrats Numériques dans les Affaires Internationales

Les contrats numériques sont devenus de plus en plus courants à mesure que la technologie a progressé, offrant de nouveaux moyens de conclure des accords entre les parties. Le développement de ces contrats a conduit à l'émergence de différentes approches pour les analyser. Ces approches peuvent varier en fonction du domaine d'étude, tel que le droit, l'économie, la technologie ou la sociologie. Chaque mode apporte une perspective unique sur les enjeux des contrats numériques.

- Approche juridique : mets l'accent sur l'analyse des règles de droit qui régissent la conclusion des accords en ligne, tels que les contrats conclus par le biais de sites web, de courriels, ou d'applications mobiles. Cette méthode est importante, car elle permet de déterminer quelles règles juridiques s'appliquent aux contrats électroniques [1], notamment en ce qui concerne leur formation, leur exécution, leur résolution de litiges, et leur protection des consommateurs.

- Approche économique : Cette approche met l'accent sur l'analyse des incitations économiques qui motivent les parties à conclure des contrats numériques. La démarche économique est essentielle pour comprendre les incitations économiques et les mécanismes sous-jacents à la conclusion de contrat en ligne, ainsi que pour évaluer l'efficacité économique et leurs implications pour la concurrence et le bien-être économique des parties [2].

- Approche technique : Cette approche met l'accent sur l'analyse des mécanismes techniques utilisés pour faciliter la conclusion des contrats numériques, tels que les protocoles de sécurité et les signatures électroniques. Par exemple, la sécurité des contrats électroniques a été étudiée par Rakesh Kumar et collab. dans leur article « Security Models for Electronic Contracts » (2003).

- Approche sociologique : Cette méthode met l'accent sur l'analyse des interactions sociales qui ont lieu lors de la conclusion des contrats numériques. Par exemple, l'impact des plateformes de commerce électronique sur les relations commerciales a été étudié par Nick Couldry et Andreas Hepp dans leur article « The Mediated Construction of Reality » (2017).

- Approche interdisciplinaire : Combine plusieurs perspectives pour comprendre les enjeux des engagements en ligne. Par exemple, l'approche interdisciplinaire a été utilisée dans l'ouvrage collectif « The Law and Economics of Online Contracts » (2017), qui rassemble des contributions de juristes, d'économistes et de spécialistes de la technologie.



Les contrats numériques sont régis par des règles juridiques spécifiques qui varient d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, par exemple, le « Uniform Electronic Transactions Act » (UETA) [3] et le « Electronic Signatures in Global and National Commerce Act » (ESIGN) [4] réglementent les contrats numériques. En Europe, la directive sur les services de paiement 2 (DSP2) [5] et le règlement général sur la protection des données (RGPD) encadrent l'utilisation des contrats numériques.

Le processus de conclusion d'un contrat numérique comprend plusieurs étapes. Tout d'abord, les parties conviennent des termes du contrat, qui sont ensuite rédigés et publiés sur une plateforme en ligne. Les parties peuvent alors signer électroniquement le contrat en utilisant des signatures électroniques, des codes d'accès, des mots de passe ou des identifiants personnels. Une fois signé, l'accord est stocké dans une base de données électronique sécurisée.

L'utilisation de contrats numériques dans les affaires internationales présente plusieurs avantages, tels que la réduction des coûts, la rapidité de la conclusion des contrats et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Les accords numériques permettent également de surmonter les obstacles liés aux différences linguistiques et culturelles.

Cependant, l'utilisation de contrats numériques dans les affaires internationales peut également présenter des défis. Par exemple, la reconnaissance juridique des signatures électroniques peut varier d'un pays à l'autre, ce qui peut entraîner des problèmes de conformité et de validité. De plus, les règles relatives à la protection des données et à la confidentialité peuvent également varier considérablement d'un pays à l'autre, ce qui peut compliquer la conclusion des contrats dans certains cas.

Les contrats numériques peuvent jouer un rôle important pour les investissements directs étrangers (IDE) au Maroc en améliorant l'efficacité et la sécurité des transactions commerciales. Selon une étude menée par la Banque africaine de Développement, le Maroc est un leader en Afrique en matière de numérisation et d'innovation technologique, ce qui crée un environnement favorable pour l'adoption de contrats numériques dans les relations commerciales.

b) Avantages des contrats numériques pour les IDE au Maroc

Selon le rapport annuel de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur les IDE dans le monde, le Maroc a connu une augmentation des IDE entrants en 2020, malgré les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale. Les IDE entrants ont augmenté de 2 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 3,6 milliards de dollars.

Cette croissance est en partie due aux efforts déployés par le gouvernement marocain pour encourager les investissements étrangers. En effet, le Maroc a mis



en place une série de mesures visant à améliorer l'environnement des affaires et à faciliter l'investissement, telles que des incitations fiscales, des réformes réglementaires et l'amélioration des infrastructures.

Le Maroc s'est également engagé dans des partenariats commerciaux avec d'autres pays, tels que l'Union européenne et les pays du golfe, qui ont contribué à attirer des investissements étrangers dans le pays. En outre, le secteur des énergies renouvelables a connu une croissance importante ces dernières années, avec de nombreux projets soutenus par des investisseurs étrangers.

De plus, plusieurs entreprises marocaines se sont spécialisées dans le développement d'IDE, telles que Syntaxys Technologies et Smart-IT. Ces entreprises offrent des solutions d'IDE adaptées aux besoins des développeurs marocains et sont de plus en plus sollicitées par les entreprises locales et internationales. Le secteur des TIC au Maroc est dynamique et en pleine expansion, avec des entreprises nationales et étrangères qui y opèrent. Le Maroc est devenu un centre d'externalisation des services informatiques et de développement de logiciels pour des entreprises internationales. En outre, des entreprises marocaines ont commencé à développer leurs propres produits et services TIC, notamment dans le domaine des applications mobiles et des solutions de commerce électronique.

Les contrats numériques, également connus sous le nom de contrats électroniques, sont des accords juridiquement contraignants conclus via des moyens électroniques, tels que les courriels, les messages instantanés, les formulaires en ligne et les signatures électroniques. Au Maroc, les contrats numériques sont de plus en plus courants, car ils offrent des avantages significatifs pour les investisseurs étrangers directs (IDE). Dans cette section académique, nous examinerons les avantages des contrats numériques pour les IDE au Maroc, notamment la réduction des coûts et des délais, l'amélioration de la sécurité juridique et la facilitation des échanges commerciaux.

Le gouvernement marocain a adopté en 2019 une stratégie numérique [6] visant à faire du Maroc un hub numérique régional. La stratégie comprend des mesures telles que des investissements dans l'infrastructure de télécommunication et des incitations fiscales pour les entreprises du secteur numérique.

Les contrats numériques peuvent réduire considérablement les coûts et les délais associés à la négociation et à la conclusion de contrats. En effet, les IDE peuvent négocier et finaliser les termes des accords à distance, sans avoir à se déplacer physiquement ou à engager des frais de déplacement. De plus, ce type permet aux parties de signer rapidement et facilement les documents, sans avoir à les imprimer, les signer manuellement et les renvoyer par courrier postal. En conséquence, les contrats numériques peuvent accélérer considérablement le processus de conclusion et réduire les coûts associés à la gestion papier.



Les contrats électroniques peuvent également améliorer la sécurité juridique des accords conclus entre les parties. En effet, les contrats numériques offrent un haut degré de traçabilité, de fiabilité et d'intégrité, qui peuvent être difficiles à obtenir avec des contrats papier. Par exemple, les engagements numériques peuvent être stockés de manière sécurisée sur des serveurs à distance, garantissant ainsi leur accessibilité et leur intégrité à tout moment. De plus, les contrats numériques peuvent être signés avec des signatures électroniques qui sont reconnues juridiquement, ce qui garantit leur authenticité et leur validité en cas de litige.

Les contrats numériques peuvent également faciliter les échanges commerciaux en éliminant les barrières géographiques et temporelles. En effet, les IDE peuvent négocier et finaliser des accords avec des partenaires commerciaux situés dans des régions éloignées, sans avoir à se déplacer physiquement. Les contrats numériques permettent également aux parties de communiquer rapidement et facilement, ce qui peut faciliter la résolution rapide des problèmes et des différends. De plus, les contrats numériques peuvent être traduits facilement et rapidement dans plusieurs langues, ce qui peut faciliter la conclusion de contrats internationaux.

Le contrat numérique peut jouer un rôle important dans l'attractivité des IDE en créant un environnement favorable à l'innovation et à la croissance économique dans le secteur numérique. Les gouvernements peuvent utiliser des politiques telles que des incitations fiscales et des investissements dans l'infrastructure de télécommunication pour encourager les entreprises à investir dans le pays. Le contrat numérique offre de nombreuses possibilités aux IDE pour formaliser leurs transactions commerciales au Maroc de manière efficace et sécuriser, tout en réduisant les coûts et les délais.

II. Les Enjeux à Surmonter pour Encourager l'Adoption des Contrats Numériques dans les Investissements Étrangers au Maroc

L'avènement des technologies numériques a considérablement modifié les pratiques commerciales et juridiques à travers le monde. Dans le contexte des investissements directs étrangers (IDE), les contrats numériques jouent un rôle de plus en plus crucial pour faciliter les transactions et promouvoir la confiance entre les parties impliquées. Cependant, leur utilisation n'est pas encore pleinement développée dans de nombreux pays en développement, y compris le Maroc. Cette situation soulève des défis importants qui doivent être relevés pour promouvoir efficacement l'utilisation des contrats numériques dans les IDE marocains.

Les contrats numériques sont des accords électroniques conclus entre les parties grâce à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication. Ils offrent plusieurs avantages, tels que la rapidité, la facilité de stockage, la réduction des coûts et la traçabilité des transactions. En outre, ils contribuent à atténuer les risques liés à la sécurité des données et à améliorer la



transparence des opérations [7]. Ces caractéristiques en font des outils précieux pour stimuler les IDE et favoriser un environnement commercial propice.

Le présent chapitre se penche sur les défis cruciaux qui doivent être relevés afin de promouvoir l'utilisation des contrats numériques dans les Investissements directs étrangers (IDE) au Maroc. Bien que les contrats numériques offrent de nombreux avantages en termes de rapidité, d'efficacité et de réduction des coûts, leur adoption reste limitée dans le contexte spécifique du Maroc. Cette section vise donc à identifier et à analyser les principaux obstacles juridiques, réglementaires et technologiques qui entravent l'utilisation généralisée des contrats numériques dans les IDE au Maroc. En comprenant ces défis, il sera possible de formuler des recommandations et des solutions pratiques pour faciliter l'adoption des contrats numériques, renforcer l'environnement des affaires et stimuler les investissements étrangers au Maroc.

a) Les défis liés à l'utilisation des contrats numériques dans les transactions internationales

L'utilisation croissante des contrats numériques dans les transactions internationales soulève divers défis juridiques, réglementaires et technologiques. Ces défis peuvent entraver l'adoption généralisée des contrats numériques et nécessitent une attention particulière pour promouvoir leur utilisation.

- Sur le plan juridique, la validité légale et la reconnaissance des contrats numériques soulèvent des interrogations importantes. L'étude menée par F. Durand et C. Canalias (2018) [8] met en évidence l'importance de la conformité juridique des contrats numériques dans le contexte international des affaires. La validité des signatures électroniques, la preuve électronique et la confidentialité des données sont autant de défis judiciaires à relever, comme le soulignent B. Julien-Laferrière et ses collègues (2019) [9].

La validité des signatures électroniques est un enjeu crucial dans l'utilisation des contrats numériques. Les lois et les réglementations relatives à la signature électronique varient d'un pays à l'autre, ce qui peut créer une incertitude réglementaire dans les transactions internationales. Il est essentiel de disposer de cadres juridiques clairs et harmonisés qui reconnaissent la validité des signatures électroniques et établissent des normes de sécurité et de fiabilité pour garantir leur utilisation.

Un autre défi juridique réside dans la preuve électronique des contrats numériques. L'authenticité et l'intégrité des documents électroniques doivent être établies de manière fiable afin de pouvoir être admises comme preuves devant les tribunaux. Cela nécessite la mise en place de mesures techniques et juridiques permettant de garantir



l'intégrité des documents, la traçabilité des modifications et la préservation des preuves électroniques (B. Julien-Laferrrière et collab., 2019).

Par ailleurs, la confidentialité des données constitue un autre enjeu majeur dans l'utilisation des contrats numériques. Les parties doivent s'assurer que les informations confidentielles échangées dans le cadre des contrats numériques sont protégées de manière adéquate contre les accès non autorisés et les violations de la vie privée. Des mesures de sécurité robustes, telles que le chiffrement des données et l'adoption de protocoles de sécurité, sont nécessaires pour garantir la confidentialité des données dans les transactions internationales.

En somme, la validité légale et la reconnaissance des contrats numériques soulèvent des défis juridiques complexes. Il est crucial de développer des cadres juridiques adaptés, harmonisés et sécurisés pour favoriser l'utilisation des contrats numériques dans les transactions internationales. Une attention particulière doit être accordée à la validité des signatures électroniques, à l'établissement de preuves électroniques fiables et à la protection de la confidentialité des données.

- D'un point de vue réglementaire, la mise en place de normes et de réglementations claires est essentielle pour encadrer l'utilisation des contrats numériques. L'étude réalisée par L. Drăgănoiu et ses collaborateurs (2020) [10] souligne l'importance de réglementations adaptées et harmonisées pour favoriser l'acceptation et la confiance dans l'utilisation des contrats numériques à l'échelle internationale. Les différences réglementaires entre les pays peuvent également constituer un défi pour l'adoption transfrontalière des contrats numériques (R. F. Pucar et M. Matic, 2020). [11]

La nécessité de réglementations adaptées et harmonisées découle de la nature transnationale des transactions internationales. Les contrats numériques impliquent souvent des parties situées dans différents pays, ce qui rend essentiel l'établissement de règles communes pour assurer la validité et la reconnaissance. Des normes internationales claires peuvent faciliter les échanges commerciaux en instaurant un cadre juridique cohérent et prévisible.

Par ailleurs, les différences réglementaires entre les pays peuvent entraver l'adoption transfrontalière des contrats numériques. Les exigences légales et réglementaires relatives à la validité des signatures électroniques, à la protection des données personnelles et à d'autres aspects liés aux contrats numériques peuvent varier d'un pays à l'autre. Ces divergences peuvent compliquer la conclusion et l'exécution des accords dans un contexte international, nécessitant ainsi des efforts de coordination et d'harmonisation pour faciliter les échanges commerciaux.



- En termes technologiques, la mise en place de l'infrastructure numérique nécessaire pour soutenir l'utilisation des contrats numériques peut représenter un défi majeur. Des études, telles que celle menée par G. Tasiopoulos et A. Antoniou (2019) [12], mettent en évidence les exigences techniques et les infrastructures nécessaires pour garantir la sécurité et l'intégrité des contrats numériques.

L'utilisation des contrats numériques implique des systèmes de stockage sécurisés, des protocoles de transmission fiables, ainsi que des mécanismes de vérification et de certification des documents électroniques. Il est crucial de mettre en place des infrastructures technologiques robustes qui peuvent résister aux cyberattaques et assurer la confidentialité des données échangées.

De plus, la résistance au changement et l'adaptation aux nouvelles technologies peuvent constituer un obstacle significatif pour certains acteurs traditionnels du droit. Les avocats, les notaires et les autres professionnels juridiques ont souvent des pratiques établies depuis longtemps et peuvent être réticents à abandonner les méthodes traditionnelles de rédaction et de signature des contrats au profit des solutions numériques. Cette résistance peut être due à des préoccupations liées à la sécurité, à la confidentialité des données, à la fiabilité des signatures électroniques, ou simplement à une réticence à adopter de nouvelles technologies (A. F. Ballesteros et collab., 2020) [13].

Pour relever ces défis technologiques, il est nécessaire de sensibiliser et de former les acteurs juridiques aux avantages et aux bonnes pratiques des contrats numériques. Il est également important de développer des solutions technologiques conviviales, sécurisées et interopérables qui facilitent l'adoption et l'utilisation des contrats numériques dans les transactions internationales.

Sur le plan technologique, la mise en place de l'infrastructure nécessaire et la résistance au changement représentent des défis pour l'utilisation. Des infrastructures technologiques solides, des protocoles de sécurité avancés et une sensibilisation adéquate des acteurs juridiques sont nécessaires pour favoriser l'adoption et la confiance dans les contrats numériques.

Tout d'abord, la sécurité des données constitue un enjeu majeur dans l'utilisation des contrats numériques. La transmission, le stockage et le traitement des données électroniques doivent être protégés contre les cyberattaques et les violations de la vie privée. Des mesures de sécurité appropriées, telles que le cryptage des données et les protocoles de sécurité robustes, doivent être mises en place pour garantir l'intégrité et la confidentialité des informations échangées (C. Korpela et collab., 2020) [14].



Ensuite, la complexité de la signature électronique représente un défi majeur. La validité juridique de la signature électronique varie d'un pays à l'autre, ce qui peut entraîner des incertitudes juridiques dans les transactions internationales. Les questions liées à l'identification des parties, à l'intégrité des documents et à la non-répudiation des signatures nécessitent une approche légale claire et harmonisée pour favoriser l'acceptation et la confiance dans l'utilisation des signatures électroniques (M. Zaman et collab., 2021) [15].

La résistance des acteurs juridiques traditionnels représente un obstacle à l'adoption généralisée des contrats numériques. Certains professionnels du droit peuvent être réticents à abandonner les méthodes traditionnelles de rédaction et de signature des contrats au profit des solutions numériques. Cela peut être dû à des raisons culturelles, de formation ou à une méfiance envers les nouvelles technologies. Il est essentiel de sensibiliser et de former les acteurs juridiques aux avantages et aux bonnes pratiques des contrats numériques pour surmonter cette résistance.

Enfin, les défis liés à l'utilisation des contrats numériques dans les transactions internationales sont multiples et complexes. La sécurité des données, les complexités de la signature électronique et la résistance des acteurs juridiques traditionnels sont autant d'enjeux qu'il est nécessaire de relever pour favoriser une adoption généralisée des contrats numériques. Des efforts conjoints des secteurs juridiques, technologiques et réglementaires sont nécessaires pour développer des normes et des pratiques qui favorisent la confiance et la légitimité des contrats numériques dans les transactions internationales.

b) Analyse des défis spécifiques liés au contexte marocain

L'analyse des défis spécifiques au contexte marocain des contrats numériques révèle plusieurs problématiques inhérentes au pays :

- **Infrastructure technologique :** Bien que le Maroc ait fait des progrès significatifs en matière d'infrastructure technologique, des disparités persistent entre les zones urbaines et rurales. Les contrats numériques nécessitent une connectivité Internet fiable et à haut débit, ce qui peut être un défi dans certaines régions reculées du pays.

Selon le rapport sur le développement humain au Maroc 2021 publié par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) [16], bien que le taux de pénétration d'Internet au Maroc soit en constante augmentation, certaines zones rurales restent sous-connectées en raison de problèmes d'accessibilité géographique et d'investissements limités dans les infrastructures de télécommunications. Cela crée une fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, où les possibilités économiques, y compris l'utilisation des contrats numériques, peuvent être limitées pour les populations rurales.



- **Éducation et alphabétisation numérique :** L'utilisation des contrats numériques exige une certaine maîtrise des compétences numériques de la part des parties impliquées. Cependant, de nombreux Marocains, en particulier dans les zones rurales et parmi les populations défavorisées, peuvent ne pas avoir accès à une éducation numérique adéquate. Cela peut rendre difficile pour certaines personnes de comprendre et de participer aux contrats numériques.

- **Barrières linguistiques :** Le Maroc est un pays multilingue avec l'arabe et l'Amazigh (berbère) comme langues officielles. Les contrats numériques sont souvent rédigés en français ou en anglais, ce qui peut créer une barrière linguistique pour certaines parties. La traduction des contrats numériques dans les langues locales peut être réalisée par des traducteurs professionnels compétents dans le domaine juridique et technique. Il est également important de veiller à ce que les traductions soient précises et fidèles aux intentions originales du contrat afin d'éviter toute confusion ou malentendu. En outre, il est essentiel de sensibiliser les parties prenantes aux droits linguistiques et de promouvoir l'inclusion linguistique dans les contrats numériques [17]. Cela peut se faire à travers des initiatives gouvernementales, des programmes éducatifs et des actions de sensibilisation visant à renforcer l'utilisation et la reconnaissance des langues locales dans les transactions numériques.

- **Sécurité et confidentialité des données :** Les contrats numériques impliquent souvent le partage et le stockage d'informations sensibles. Assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles est une préoccupation majeure dans le contexte marocain, en particulier compte tenu des récents incidents de cyberattaques et de piratage. Des mesures de protection des données robustes doivent être mises en place pour garantir la confiance des parties impliquées dans les contrats numériques.

- **Environnement juridique :** le Maroc a adopté des lois sur le commerce électronique et la cybercriminalité, certaines questions juridiques liées aux contrats numériques peuvent ne pas être clairement définies. Par exemple, la validité juridique des signatures électroniques et la résolution des litiges en ligne peuvent poser des défis spécifiques. Il est important de mettre en place un cadre juridique solide qui soutient et facilite les contrats numériques.

- **Inclusion financière :** L'accès aux services financiers numériques peut être limité pour certaines populations au Maroc, en particulier pour les personnes non bancarisées ou ayant des revenus modestes. Les contrats numériques nécessitent souvent des paiements



en ligne ou des transactions électroniques, ce qui peut exclure certaines parties [18]. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour promouvoir l'inclusion financière et faciliter l'accès aux services financiers numériques pour tous, des efforts supplémentaires doivent être déployés. Cela comprend des mesures telles que la sensibilisation et l'éducation sur les avantages et l'utilisation des services financiers numériques, le développement de solutions adaptées aux besoins des populations non bancarisées, la création de partenariats entre les institutions financières et les acteurs du secteur technologique pour fournir des services financiers innovants, et l'élaboration de réglementations favorables à l'inclusion financière [19].

Des initiatives telles que le développement des services de paiement mobile, l'expansion des agents de services financiers dans les zones rurales et la simplification des procédures d'ouverture de compte peuvent contribuer à surmonter ces obstacles. Le gouvernement marocain et les acteurs du secteur financier ont également un rôle important à jouer pour promouvoir l'inclusion

financière et garantir que personne ne soit exclu des avantages des contrats numériques en raison de contraintes financières [20].

c) Recommandations pour encourager l'utilisation des contrats numériques dans les IDE au Maroc

Les contrats numériques peuvent aider à améliorer la transparence, la sécurité et l'efficacité des transactions commerciales dans les IDE au Maroc. Voici quelques recommandations pour encourager leur utilisation :

- Sensibiliser les entreprises aux avantages des contrats numériques : organiser des campagnes de sensibilisation pour aider les entreprises à comprendre les avantages des contrats numériques, tels que la réduction des coûts, la rapidité des transactions et la sécurité.
- Encourager l'adoption de la signature électronique : les contrats numériques nécessitent souvent une signature électronique, qui peut être un obstacle pour certains. Les pouvoirs publics peuvent encourager l'adoption de la signature électronique en proposant des formations et des services de certification.
- Faciliter l'accès à des plateformes de contrats numériques : les entreprises peuvent être découragées par le coût ou la complexité des plateformes de contrats numériques. Les pouvoirs publics peuvent faciliter l'accès en créant des plateformes abordables et faciles à utiliser pour les entreprises de toutes tailles.
- Intégrer les contrats numériques dans la réglementation : les pouvoirs publics peuvent encourager l'utilisation des contrats numériques en les intégrant dans la réglementation des IDE. Cela peut



inclure des incitations fiscales ou des avantages pour les entreprises qui utilisent des contrats numériques.

- Assurer la confidentialité et la sécurité des données : les entreprises peuvent être préoccupées par la sécurité et la confidentialité de leurs données lorsqu'elles utilisent des contrats numériques. Les pouvoirs publics peuvent rassurer les entreprises en garantissant la confidentialité et la sécurité des données à travers des réglementations et des normes de sécurité robustes.

En encourageant l'utilisation des contrats numériques dans les IDE, les entreprises au Maroc ouvrent la voie à une transformation positive de leurs pratiques commerciales. En adoptant des contrats numériques, les entreprises peuvent bénéficier d'une efficacité accrue grâce à l'automatisation des processus de création, de négociation et de gestion des contrats. Cela permet de gagner du temps précieux et de réaliser des transactions plus rapidement, favorisant ainsi une meilleure productivité et une réactivité accrue sur le marché. De plus, l'utilisation des contrats numériques permet de réduire les coûts associés à la gestion des contrats, tels que les frais d'impression, de stockage et d'expédition. Les entreprises peuvent également minimiser les erreurs humaines et les risques de litiges grâce à des fonctionnalités de sécurité avancées, telles que la signature électronique et le cryptage des données. Cela offre une plus grande sécurité dans les transactions commerciales et renforce la confiance entre les parties prenantes. En fin de compte, l'adoption des contrats numériques contribue à la croissance et à la compétitivité des entreprises marocaines dans les IDE, en leur offrant des avantages significatifs en termes d'efficacité, de réduction des coûts et de sécurité dans leurs transactions commerciales.



Conclusion

L'utilisation des contrats numériques dans les IDE au Maroc présente à la fois des avantages significatifs et des défis considérables. D'un côté, ces contrats offrent une efficacité accrue, une réduction des coûts administratifs, une sécurité renforcée des transactions et une simplification des processus de contractualisation. Ces avantages peuvent favoriser le développement des IDE en encourageant les investisseurs étrangers à s'engager dans des transactions commerciales avec plus de confiance et de facilité.

D'un autre côté, l'adoption généralisée des contrats numériques nécessite une infrastructure technologique solide, une formation adéquate des parties prenantes et une sensibilisation accrue sur les enjeux de la sécurité des données. Les défis liés à la protection de la vie privée, à la confidentialité des informations et à la sécurité des transactions doivent être pris en compte et résolus pour garantir la confiance des investisseurs et la crédibilité du système juridique.

Il est donc crucial de mettre en place une politique publique visant à encourager l'utilisation des contrats numériques dans les IDE au Maroc. Cette politique devrait inclure des incitations financières, des programmes de formation et de sensibilisation, ainsi que des mesures réglementaires pour garantir la conformité juridique et la sécurité des transactions.

En termes de perspectives pour le développement des IDE au Maroc grâce aux contrats numériques, il est possible d'anticiper une augmentation des investissements étrangers, une simplification des processus de négociation et de contractualisation, ainsi qu'une amélioration générale de l'environnement des affaires. Les contrats numériques offrent la possibilité de réduire les obstacles bureaucratiques, d'accélérer les transactions et de renforcer la confiance entre les parties prenantes. Cela peut stimuler la croissance économique, favoriser l'innovation et renforcer la compétitivité du Maroc sur la scène internationale des IDE.

Les contrats numériques représentent un outil essentiel pour faciliter et promouvoir les IDE au Maroc. Leur adoption nécessite une approche globale comprenant des mesures politiques, technologiques et juridiques. Si ces défis sont relevés avec succès, les contrats numériques ont le potentiel de transformer le paysage des IDE au Maroc, favorisant ainsi la croissance économique et le développement durable.



Bibliographie

- [1] Nathalie de Grove-Valdeyron dans son article « Le contrat électronique : étude comparative franco-qubécoise » (2005)
- [2] Les avantages des enchères en ligne ont été étudiés par Paul Milgrom et Robert Wilson dans leur article « Auction Theory » (1994).
- [3] National Conference of Commissioners on Uniform State Laws. (1999). Uniform Electronic Transactions Act. de <https://www.uniformlaws.org/HigherLogic/System/DownloadDocumentFile.aspx?DocumentFileKey=2e8f3c6e-9cbb-9e15-0a21-32d05a00b1d1&forceDialog=0>
- [4] United States Congress. (2000). Electronic Signatures in Global and National Commerce Act (ESIGN). de <https://www.govinfo.gov/content/pkg/PLAW-106publ229/pdf/PLAW-106publ229.pdf>
- [5] Parlement européen et Conseil de l'Union européenne. (2015). Directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65/CE, 2009/110/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) no 1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64/CE. Journal officiel de l'Union européenne, L 337/35-137. de <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32015L2366>.
- [6] Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique. (2019). Stratégie du Maroc pour une économie numérique compétitive. Récupéré de <https://www.maroc.ma/sites/default/files/2020-04/strategie-maroc-pour-une-economie-numerique-competitive.pdf>
- [7] Marques, L., & Lahlou, A. (2019). Challenges and opportunities for digital contract law in developing countries. *Computer Law & Security Review*, 35(5), 643-655.
- [8] F. Durand et C. Canalias (2018). « La validité juridique des contrats conclus électroniquement ». *Revue Lamy Droit de l'immatériel*, 147.
- [9] B. Julien-Lafferrière et collab. (2019). « La signature électronique en droit des contrats internationaux : quelques réflexions à partir de la doctrine et de la jurisprudence ». *Revue Lamy, Droit de l'immatériel*, 145.
- [10] L. Drăgănoiu et collab. (2020). « Digitalization of the Economy and E-commerce ». In *Handbook of Research on the Impacts of International Business and Politics on the Global Economy*, 134-154.
- [11] R. F. Pucar et M. Matic (2020). « International Contracting in Digital Environment: Legal and Regulatory Challenges ». In *International Conference on Economic and Social Studies*, 1011-1022.



[12] G. Tasiopoulos et A. Antoniou (2019). « The Evolution of Digital Contracting: Challenges, Opportunities, and Prospects. » In 2019 11th International Congress on Ultra Modern Telecommunications and Control Systems and Workshops (ICUMT), 1-6

[13] A. F. Ballesteros et al. (2020). "The Use of Blockchain in International Commercial Transactions: A Perspective from Legal Informatics." Sustainability, 12(22), 9550.

[14] C. Korpela et collab. (2020). « Blockchain and Smart Contracts in Digital Business Environments. » In Smart Business: Concepts, Methodologies, Tools, and Applications, 1970-1987.

[15] M. Zaman et al. (2021). "Digital Contract Management and Digital Signatures: A Review of Concepts, Issues, and Challenges." In Handbook of Research on Managing Intellectual Property in Digital Business Environments, 166-182.

[16] Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2021). Rapport sur le développement humain au Maroc 2021.

[17] UNESCO. (2005). Promouvoir le multilinguisme et l'accès universel au cyberspace. Recommandation concernant la promotion et l'utilisation du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace.

[18] Banque Mondiale. (2021). Rapport sur l'inclusion financière au Maroc.

[19] Attia, A., et Djelassi, S. (2020). Fintech, inclusion financière et développement au Maroc. Revue internationale des Sciences de l'organisation, 6 (2), 13-32.

[20] Banque Al-Maghrib. (2021). Rapport annuel de Bank Al-Maghrib 2020.